



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 71107

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la mobilité bancaire. D'après une étude, il apparaît que le changement d'établissements bancaires par les clients atteint en France un niveau sensiblement inférieur aux 9 % à 10 % constatés, en moyenne, en Europe. Ainsi, il apparaît que des questions de coûts et risques amènent le consommateur à ne pas changer d'établissement, la recherche d'informations paraissant compliquée, à laquelle il convient d'ajouter des problèmes techniques comme le transfert des virements et prélèvements automatiques. Elle lui demande donc sa position sur ces points et si des dispositifs tels que la redirection automatique des opérations vers le nouveau compte ne pourraient pas être proposés.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71107

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10439

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)